

DOSSIER À RENDRE **A PARTIR DU 23 MARS JUSQU'AU 10 MAI 2020**  
DÛMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE

### Accueil demandé (cochez 1 seul site)

KEHLBACH  
 NORDHEIM

KIRCHHEIM  
 SCHARRACHBERGHEIM

MARLENHEIM MATERNELLE  
 MARLENHEIM PRIMAIRE

### L'ENFANT

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe :  fille  garçon

Pour la rentrée 2020 : École : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

(partie remplie par l'organisme) Hors secteur :  oui  non

### LES PARENTS

Situation actuelle des parents :  mariés  divorcés  veuf  célibataire  vie maritale/pacsés

**Le père** : Nom-Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Employeur : \_\_\_\_\_

☎ N° privé : \_\_\_\_\_ N° portable : \_\_\_\_\_ N° professionnel : \_\_\_\_\_

**La mère** : Nom-Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète (si différente du père) : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Employeur : \_\_\_\_\_

☎ N° privé : \_\_\_\_\_ N° portable : \_\_\_\_\_ N° professionnel : \_\_\_\_\_

Parent destinataire de la facture (n'indiquez qu'un seul parent) : .....

Envoi de la facture par email :  Oui  Non

**Autres personnes autorisées à chercher l'enfant** : Nom-Prénom :

☎ N° privé : \_\_\_\_\_ N° portable : \_\_\_\_\_

Pour recevoir toutes les infos par mails : .....@ .....

Régime Général et Fonctionnaires

Mutuelle Sociale Agricole

Maritime

Autres Régimes (EDF/GDF, SNCF, RATP)

Indiquez votre numéro d'allocataire CAF : ..... A défaut, le dernier avis d'imposition fera foi.

### (A remplir par la structure) Documents et autorisations à fournir avec le dossier d'inscription, pour qu'il soit accepté :

- Fiche de préinscription dûment remplie et signée
- Fiche sanitaire de Liaison, accompagnée d'une copie des vaccinations de l'enfant à jour
- Justificatif du Quotient Familial (attestation CAF ou dernier avis d'imposition), à rendre dès l'inscription  
L'absence de justifications entraînera une tarification dans la tranche la plus élevée
- Attestation d'assurance extra-scolaire 2020/2021 (à remettre au plus tard le jour de la rentrée en septembre)

Fait à ....., le ..../..../.....

Nom(s) et Signature(s)

## Inscription de l'enfant en Accueil Périscolaire

Inscription **permanente** à l'année:

cochez les cases :

	Lundi	Mardi	Mercredi** (8h-18h30)	Jeudi	Vendredi
<b>Matin périscolaire*</b>			Journée + repas :		
<b>Midi (repas + activité)</b>			Matin + repas :		
<b>Soir périscolaire</b>			Repas + après-midi :		

\*en fonction du nombre d'inscrits.

\*\*L'accueil en demi-journée avec repas en fonction des places disponibles.

Inscription **sur planning**

L'inscription à l'accueil périscolaire sur planning (professions comme enseignant, infirmier) doit être transmise au min un mois à l'avance.

cochez les cases :

	Lundi	Mardi	Mercredi** (8h-18h30)	Jeudi	Vendredi
<b>Matin périscolaire*</b>			Journée + repas :		
<b>Midi (repas + activité)</b>			Matin + repas :		
<b>Soir périscolaire</b>			Repas + après-midi :		

\*en fonction du nombre d'inscrits.

\*\*L'accueil en demi-journée avec repas en fonction des places disponibles.

Inscription **occasionnelle**

Vous devrez prévenir le directeur du site au minimum une semaine à l'avance. L'accueil de votre enfant se fera selon les disponibilités.

### Remarques

1. Les modalités pratiques d'annulation figurent dans le règlement de fonctionnement des accueils périscolaires Mossig et Vignoble.
2. **L'accueil des mercredis aura lieu au périscolaire de Nordheim et/ou à Scharrachbergheim en fonction des inscriptions.**
3. Le règlement de fonctionnement et les conditions générales sont transmis avec le contrat définitif de l'enfant envoyé **à partir du 18 mai**.
4. Une commission étudiera les demandes de pré-inscriptions. Suivant les places disponibles, un **contrat** sera envoyé aux parents avec une demande d'acompte de 100 € (avance sur la facturation des heures d'accueil). Ce contrat signé avec l'acompte validera définitivement l'inscription de l'enfant. Il devra être remis **au plus tard le 15 juin 2020** inclus, à défaut l'inscription ne sera pas validée.
5. Le contrat est conclu pour une année scolaire complète. La rupture du contrat ne peut se faire que pour des motifs valables précisés dans le règlement de fonctionnement.
6. Régime alimentaire particulier :  sans porc     végétarien     autre régime (allergie...) précisez :.....

## AUTORISATION PARENTALE et ENGAGEMENTS

Je soussigné(e) ....., responsable légal, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'enfant ....., à participer aux activités organisées par l'Accueil Périscolaire.

- J'autorise le directeur de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures d'intervention (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ainsi que le transport d'urgence.
- Je certifie avoir pris connaissance de la grille tarifaire 2019/2020 validée par la Communauté de Communes Mossig et Vignoble.
- **Je m'engage à signaler à la structure tout changement de planning des fréquentations, avant la rentrée scolaire, par écrit et selon les conditions du règlement de fonctionnement.**

Lors de nos activités, nous pouvons être amenés à prendre des photos ou vidéos de votre enfant et les diffuser, notamment par voie de presse.

- J'autorise la prise et la diffusion de films ou photographies de mon enfant :                       OUI                       NON
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin des activités à 18h30 :                       OUI                       NON
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à partir de ....h.... les jours suivants :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »).

Certifie(nt) l'exactitude de tous les renseignements cités ci-dessus.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature des parents (ou tuteurs) précédée de la mention « lu et approuvé ».

#### La Communauté de Communes Mossig et Vignoble a fixé les priorités d'accès aux structures suivantes :

- les enfants dont les familles résident sur le territoire de la Communauté de Communes
- les enfants selon le nombre d'actes demandés
- les enfants dont le frère ou la sœur fréquente déjà l'accueil périscolaire (aucune place n'étant réservée d'une année à l'autre)